



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation des prestataires de santé à domicile

Question écrite n° 44452

### Texte de la question

M. Guy Bricout alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des prestataires de santé à domicile. Le système de santé fait actuellement face à la cinquième vague de l'épidémie de covid-19, avec les risques de désorganisation de l'hôpital qu'elle comporte. Pendant les vagues précédentes, les acteurs de la ville ont toujours répondu présents. À ce titre, les 30 000 salariés des prestataires de santé à domicile (PSAD) ont permis de soulager l'hôpital en accélérant le retour à domicile des patients. M. le ministre a compris l'importance et l'urgence de l'hôpital à travers le « Ségur de la santé » (même si force est de constater qu'il y a eu des « oubliés »). Pourtant, si cette crise a montré une chose, c'est bien qu'il faut repenser l'organisation de tout le système de santé avec l'ensemble des acteurs, autant hospitaliers que ceux de la ville. En effet, ces derniers sont confrontés aux mêmes difficultés qui ont mis à mal l'hôpital public (manque d'attractivité et pression tarifaire en tête) et qui ont justifié les dernières mobilisations des PSAD. Les conséquences délétères d'une politique comptable, qui ont conduit aux mesures correctives à l'égard de l'hôpital, ne doivent pas faire oublier que les mêmes mécaniques touchent actuellement la ville et auront *de facto* les mêmes conséquences. Aussi, il lui demande si, pour répondre aux difficultés évoquées par les acteurs de la ville, il envisage d'organiser un Ségur du domicile.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guy Bricout](#)

**Circonscription :** Nord (18<sup>e</sup> circonscription) - UDI et Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44452

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 février 2022](#), page 1136

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)